



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/23
6 mai 2025

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-seizième réunion
Montréal, 26-30 mai 2025
Points 9 c) et 9 d) de l'ordre du jour provisoire ¹

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA BANQUE MONDIALE POUR 2025

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/1

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. La Banque mondiale demande au Comité exécutif d'approuver un montant de 1 358 532 \$US, auquel s'ajoutent des coûts d'appui d'agence de 95 097 \$US, pour son programme de travail 2025 décrit au tableau 1. La demande est jointe au présent document.

Tableau 1 : Programme de travail 2025 de la Banque mondiale

Pays	Activité/projet	Somme demandée (\$US)	Somme recommandée (\$US)
SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GÉNÉRALE			
A1 : Renouvellement des projets de renforcement institutionnel			
Thaïlande	Renouvellement du projet de renforcement institutionnel (phase XI)	918 532	918 532
	Sous-total - A1	918 532	918 532
	Coûts d'appui d'agence	64 297	64 297
	Total - A1	982 829	982 829
SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL			
B1 : Préparation d'un projet visant à accroître le rendement énergétique du secteur de la fabrication d'équipements de réfrigération dans le cadre de la réduction des HFC (décision 94/60)			
Indonésie	Préparation du projet visant à accroître le rendement énergétique du secteur de la fabrication d'équipements de réfrigération domestiques dans le cadre de la réduction des HFC	40 000	*
	Sous-total - B1	40 000	*
	Coûts d'appui d'agence	2 800	*
	Total - B1	42 800	*
B2 : Préparation de projets visant à créer un fonds renouvelable axé sur le rendement énergétique pour les utilisateurs finaux (décision 95/87)			
Grenade	Préparation d'un projet visant à créer un fonds renouvelable pour les utilisateurs finaux du secteur de l'entretien	100 000	*
Mexique	Préparation d'un projet visant à créer un fonds renouvelable pour les utilisateurs finaux du secteur public	100 000	*
Thaïlande	Préparation d'un projet visant à créer un fonds renouvelable pour les utilisateurs finaux des secteurs de la climatisation résidentielle, de la climatisation mobile, de la climatisation commerciale et de la réfrigération domestique	100 000	*
Türkiye	Préparation d'un projet visant à créer un fonds renouvelable pour les utilisateurs finaux du secteur du tourisme	100 000	*
	Sous-total - B2	400 000	*
	Coûts d'appui d'agence	28 000	*
	Total - B2	428 000	*
	Total - A1, B1, B2	1 358 532	918 532
	Coûts d'appui d'agence - A1, B1, B2	95 097	64 297
	Total	1 453 629	982 829

* Recommandée pour examen individuel

SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GÉNÉRALE

A1 : Renouvellement des projets de renforcement institutionnel

Description du projet

2. La Banque mondiale a présenté une demande de renouvellement du projet de renforcement institutionnel pour le pays mentionné dans la section A1 du tableau 1. Ce projet est décrit à l'annexe I du présent document.

Observations du Secrétariat

3. Le Secrétariat a examiné la demande de renouvellement du projet de renforcement institutionnel à la lumière des lignes directrices² et des décisions pertinentes concernant l'admissibilité et les niveaux de financement, du plan de travail original de la phase précédente, des données du programme de pays, des données fournies au titre de l'article 7, du dernier rapport sur la mise en œuvre des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), du rapport d'avancement de l'agence, et de toutes les décisions pertinentes prises aux réunions des Parties. Il a été noté que le pays a présenté son programme de pays 2023 et les données exigées au titre de l'article 7, qu'il a atteint les cibles de contrôle du Protocole de Montréal et que la consommation annuelle de HCFC déclarée ne dépasse pas le niveau maximal autorisé en vertu des PGEH convenus avec le Comité exécutif. En outre, la demande comprend une évaluation des indicateurs d'efficacité, de la durabilité et des risques inhérents aux projets et de la réalisation des objectifs de renforcement institutionnel, conformément à la décision 91/63 b).

Recommandation du Secrétariat

4. Le Secrétariat recommande l'approbation générale de la demande de renouvellement du projet de renforcement institutionnel pour la Thaïlande au niveau de financement indiqué dans la section A1 du tableau 1 du présent document. Le Comité exécutif souhaitera peut-être communiquer au Gouvernement thaïlandais les observations présentées à l'annexe II du présent document.

SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL

B1 : Préparation d'un projet visant à accroître le rendement énergétique du secteur de la fabrication d'équipements de réfrigération dans le cadre de la réduction des HFC (décision 94/60)

Description du projet

5. La Banque mondiale a présenté une demande de financement préparatoire pour un projet visant à accroître le rendement énergétique des activités de fabrication d'équipements de réfrigération domestiques en Indonésie, dans le cadre de la réduction des HFC dans le pays, comme indiqué dans la section B1 du tableau 1. Cette demande a été présentée conformément à la décision 94/60.

6. La demande de financement préparatoire met l'accent sur l'accroissement du rendement énergétique qui serait rendu possible par un projet consistant à remplacer le HFC-134a par le R-600a sur les chaînes de fabrication d'équipements de réfrigération domestiques dans le cadre de la phase I du plan de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatif aux HFC, qui est soumis à la présente réunion. Le secteur indonésien de la fabrication d'équipements de réfrigération produit des réfrigérateurs domestiques, des congélateurs horizontaux, des îlots réfrigérés et des fontaines réfrigérées. L'objectif global du projet est d'accroître de 10 à 20 % le rendement énergétique des équipements de réfrigération domestiques. Les activités de préparation du projet comprennent l'évaluation des besoins en capacités des entreprises, la tenue de consultations auprès de fournisseurs de technologies de la région, la collecte et l'analyse de données au niveau du secteur, et la conception et l'élaboration d'une proposition de projet.

7. Le Ministère de l'énergie et des ressources minérales de l'Indonésie a pris un décret visant à établir des normes minimales obligatoires de rendement énergétique pour les réfrigérateurs domestiques, les îlots

² Décision 91/63: b) approuver le format révisé des rapports finaux et des demandes de prolongation du financement des projets de renforcement des institutions, et les indicateurs de performance correspondants ; c) demander aux pays visés à l'article 5, par l'intermédiaire des agences bilatérales et d'exécution, d'utiliser le format révisé mentionné à l'alinéa b) ci-dessus pour toutes les demandes de renouvellement des projets de renforcement des institutions à partir de la première réunion du Comité exécutif en 2023.

réfrigérés et les fontaines réfrigérées.

Observations du Secrétariat

8. Le Secrétariat a examiné la demande de financement préparatoire visant à accroître le rendement énergétique par le remplacement des HFC dans la fabrication d'équipements de réfrigération domestiques, et note que le projet est conforme aux critères énoncés dans la décision 94/60 et que les entreprises bénéficiaires sont incluses dans la proposition de remplacement de la technologie faisant appel aux HFC par une technologie à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRP) dans le cadre de la phase I du plan de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatif aux HFC, soumis à la présente réunion.

9. Le Secrétariat a noté que la demande initiale de financement préparatoire du projet pour l'Indonésie que la Banque mondiale avait présentée s'élevait à 80 000 \$US. Toutefois, en concertation avec le Secrétariat, conformément au paragraphe 72 b) du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/87, la Banque mondiale a révisé sa demande, la somme demandée passant à 40 000 \$US.

10. Le Secrétariat a également noté que les activités incluses dans la demande de financement préparatoire, telles que décrites ci-dessus, correspondent aux activités requises pour l'élaboration du volet rendement énergétique conformément à la décision 95/87.

Recommandations du Secrétariat

11. Le Comité exécutif pourrait envisager d'approuver la demande de financement préparatoire présentée par la Banque mondiale pour un projet visant à accroître le rendement énergétique des activités de fabrication d'équipements de réfrigération domestiques en Indonésie, qui totalise 40 000 \$US, somme à laquelle s'ajoutent des coûts d'appui d'agence de 2 800 \$US.

B2 : Préparation de projets visant à créer un fonds renouvelable axé sur le rendement énergétique pour les utilisateurs finaux (décision 95/87)

Description du projet

12. La Banque mondiale a soumis des demandes de financement de préparation de projets visant à créer un fonds renouvelable axé sur le rendement énergétique pour les utilisateurs finaux de quatre pays en vue d'accélérer la transition vers un refroidissement durable et à rendement énergétique élevé dans divers secteurs, comme indiqué dans la section B2 du tableau 1. Les demandes ont été présentées conformément à la décision 95/87 g)³.

13. Le tableau 2 donne un aperçu des quatre pays pour lesquels le financement préparatoire de projets visant à créer un fonds renouvelable est demandé.

Tableau 2 : Aperçu des pays pour lesquels le financement préparatoire visant à créer un fonds renouvelable est demandé

Détails	Grenade	Mexique	Thaïlande	Türkiye
Lettre d'appui du Gouvernement	Oui	Oui	Oui	Oui
Consommation de base de HFC en tonnes d'équivalent CO ₂	52 815	76 982 664	59 270 951	37 117 410

³ Financer la préparation de tout au plus cinq projets, à raison de 100 000 \$US par projet, étant entendu que ces propositions seront soumises à la 96^e réunion et que seuls deux projets seront sélectionnés pour le guichet de financement mentionné à l'alinéa f).

Détails		Grenade	Mexique	Thaïlande	Türkiye
Consommation de HFC dans le secteur de l'entretien en 2023*	Tonnes métriques	13,11	16 535	Non disponible	** 8 557
	Tonnes d'équivalent CO ₂	29 643	33 436 369	Non disponible	** 21 371 715
Réunion d'approbation du plan de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali		93	93	Non approuvé	95
Expérience préalable en création d'un fonds renouvelable axé sur le rendement énergétique		Oui	Oui	Oui	Oui
Secteurs proposés pour le fonds renouvelable, qui contribuerait à financer le remplacement des équipements existants et l'installation de nouveaux équipements***		Systèmes de climatisation à l'eau de mer sur quatre sites identifiés et sur d'autres sites choisis au cours de la préparation du projet	Bâtiments commerciaux, et bâtiments publics pour la réfrigération et les équipements de climatisation de grande et moyenne taille	Consommateurs et utilisateurs finaux des secteurs résidentiel et commercial (réfrigérateurs et congélateurs commerciaux, climatiseurs domestiques et gros systèmes de climatisation utilisés dans les industries et les bâtiments commerciaux)	Systèmes de chauffage, ventilation et climatisation, y compris les climatiseurs et les pompes à chaleur, utilisés dans les bâtiments publics, dans le cadre d'interventions globales axées sur le rendement énergétique
Financement préparatoire demandé (\$US)		100 000	100 000	100 000	100 000

* Rapport sur la mise en œuvre du programme de pays

** La consommation de HFC déclarée par la Türkiye pour le secteur de l'entretien comprend la quantité totale déclarée pour ce secteur et la catégorie « autres », car cette dernière pourrait se chevaucher avec le secteur de l'entretien.

*** L'analyse sectorielle et l'établissement des priorités seront entrepris lors de la préparation du projet de création du fonds renouvelable.

14. Le Groupe de la Banque mondiale possède une vaste expérience en matière de financement de projets relatifs au rendement énergétique. Il s'est employé à aider les pays à élaborer des politiques efficaces, à renforcer leurs capacités institutionnelles, à monter des investissements stratégiques et à mettre en place des fonds renouvelables.

15. Par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire sur l'ozone de la Banque mondiale, qui relaie le soutien du Fonds multilatéral aux pays, deux projets de la Banque mondiale ont octroyé des prêts à des conditions préférentielles à des utilisateurs finaux du secteur du refroidissement (propriétaires de refroidisseurs et de réfrigérateurs industriels). En Türkiye, dans les années 1990, le projet a mis en place un type de fonds renouvelable dans le cadre d'un système combinant les dons et les prêts, et en Thaïlande, le financement accordé par le Fonds pour l'environnement mondial a eu des retombées positives sur le rendement énergétique par la création d'un fonds renouvelable. Ce projet, qui a été financièrement achevé en 2005, a permis de démontrer la nouvelle technologie et les importantes économies d'énergie qu'elle engendre au secteur concerné. Toutefois, cette démonstration réussie a fait en sorte que des capitaux privés et des prêts commerciaux ont été mis à disposition des propriétaires, qui ont ainsi remplacé les refroidisseurs en grande partie par d'autres moyens.

16. La Banque mondiale a apporté son aide au développement et à la mise en œuvre de fonds renouvelables axés sur le rendement énergétique en Bulgarie, en Hongrie, en Slovaquie, en Arménie, en Ouzbékistan et au Kosovo, dans des segments du marché où il est difficile de réunir des capitaux privés. De concert avec les bénéficiaires des projets, la Banque mondiale a la capacité de concevoir efficacement

des mécanismes permettant de surmonter les obstacles techniques, financiers et politiques communs ou propres à chaque pays, et de gérer les risques financiers associés au financement privé ou public, permettant ainsi une transformation majeure et à l'échelle du secteur.

Observations du Secrétariat

17. En ce qui concerne le calendrier du projet, la Banque mondiale a expliqué que des membres du personnel du siège et des bureaux de pays collaboreraient avec leurs homologues pour élaborer le projet de fonds renouvelable. Le délai prévu pour soumettre la proposition de projet est d'une douzaine de mois à compter de la date d'approbation du financement préparatoire. Les détails du calendrier de mise en œuvre peuvent varier en fonction du pays et seront présentés dans la proposition de projet détaillée.

18. S'agissant de la mise en œuvre des projets avec le soutien d'autres unités compétentes de l'organisation, la Banque mondiale a expliqué que pour toutes ses opérations, le Département de la politique opérationnelle et des services aux pays définit la politique et les procédures opérationnelles afin d'orienter l'élaboration de solutions efficaces pour des programmes spécifiques. Les départements des services juridiques, des finances et de la comptabilité et de la Trésorerie apportent leur soutien en ce qui concerne le droit, la gestion financière, l'obligation redditionnelle et les instruments financiers. Les bureaux de pays sont chargés d'appuyer la mise en œuvre des programmes au niveau national et d'entretenir des relations avec le gouvernement et les partenaires de développement. Les départements sectoriels sont responsables des stratégies d'intervention sectorielles, du développement de partenariats, du soutien technique et de la gestion des connaissances. Pour ce qui est des interventions visant à créer des fonds renouvelables axés sur le rendement énergétique, le Département de l'environnement de la Banque mondiale a travaillé en étroite collaboration avec les services de l'énergie des pays dans le cadre du Programme d'assistance à la gestion des ressources énergétiques et a soutenu de nombreuses équipes de projet dans leurs entretiens avec des services nationaux de l'ozone en vue de l'élaboration de demandes de financement préparatoire.

19. En ce qui concerne les coûts de préparation pour la Grenade, notant que les bénéficiaires et les détails d'ordre technologique sont déjà déterminés, le Secrétariat a demandé des informations sur la nécessité de réaliser des études supplémentaires pendant la préparation du projet. La Banque mondiale a précisé que des études et des audits énergétiques supplémentaires sont nécessaires pour faire le point sur l'état des équipements existants, les besoins de modernisation, les exigences en matière d'isolation des bâtiments et d'exploitation et de maintenance par type de refroidisseur. Ces études et audits énergétiques permettront d'évaluer les besoins de refroidissement, qui doivent être connus pour la conception du fonds renouvelable. En outre, une analyse des fonds d'investissement renouvelables existants, spécialisés dans le rendement énergétique, ainsi qu'une analyse des lacunes juridiques et réglementaires de la Grenade pour l'établissement du fonds renouvelable axé sur le rendement énergétique seraient réalisées.

20. La Banque mondiale a informé le Secrétariat qu'elle assurait un suivi auprès du Gouvernement indien eu égard à la possibilité de préparer et de soumettre un projet de fonds renouvelable à une réunion du Comité exécutif.

Recommandation du Secrétariat

21. Le Comité exécutif pourrait envisager d'approuver la préparation de projets visant à créer des fonds renouvelables axés sur le rendement énergétique pour les utilisateurs finaux de la Grenade, du Mexique, de la Thaïlande et de la Türkiye, à hauteur de 100 000 \$US par projet, somme à laquelle s'ajoutent des coûts d'appui de 7 000 \$US pour la Banque mondiale.

Annexe I

INSTITUTIONAL STRENGTHENING PROJECT PROPOSALS¹

Thailand: Renewal of institutional strengthening

Summary of the project and country profile	
Implementing agency:	World Bank
Amounts previously approved for institutional strengthening (US \$):	
Phase I: Mar-93	452,000
Phase II: Jul-98 & Dec-01	301,334
Phase III: Jul-03	372,667
Phase IV: Jul-05	372,668
Phase V: Jul-07	372,668
Phase VI: Jul-09	279,501
Phase VII: Dec-12	370,935
Phase VIII: Dec-16	474,796
Phase IX: Dec-18	474,796
Phase X: Dec-21	474,796
Total:	3,946,161
Amount requested for renewal (phase XI) (US \$):	918,532
Amount recommended for approval for phase XI (US \$):	918,532
Agency support costs (US \$):	64,297
Total cost of institutional strengthening phase XI to the Multilateral Fund (US \$):	982,829
Date of approval of country programme:	1993
Date of approval of HCFC phase-out management plan:	2012
Date of approval of Kigali HFC implementation plan:	n/a
Baseline consumption of controlled substances (ODP tonnes/CO ₂ -eq tonnes):	
(a) Annex B, Group III (methyl chloroform) (average 1998-2000)	54.6
(b) Annex C, Group I (HCFCs) (average 2009-2010)	927.6
(c) Annex E, (methyl bromide) (average 1995-1998)	183.0
(d) Annex F (HFCs) (average 2020-2022 plus 65% of HCFC baseline)	59,270,951
Latest reported ODS consumption (2023) (ODP tonnes) as per Article 7:	
(a) Annex B, Group III (methyl chloroform)	0
(b) Annex C, Group I (HCFCs)	292.73
(c) Annex E, (methyl bromide)	0
Total:	292.73
(d) Annex F (HFCs) (CO ₂ -eq tonnes) as per Article 7	Not available
Year of reported country programme implementation data:	2024
Amount approved for projects (as at December 2024) (US \$):	79,935,112
Amount disbursed (as at December 2023) (US \$):	76,245,419
ODS to be phased out (as at December 2024) (ODP tonnes):	8,514.4
ODS phased out (as at December 2023) (ODP tonnes):	8,333.2

1. Summary of activities and funds approved by the Executive Committee:

Summary of activities	Funds approved (US \$)
(a) Investment projects:	66,018,556
(b) Institutional strengthening:	3,946,161
(c) Project preparation, technical assistance, training and other non-investment projects:	9,970,395
Total:	79,935,112
(d) HFC activities funded from additional voluntary contributions	463,514

Progress report

2. During phase X of the institutional strengthening (IS) project, Thailand has been able to meet and sustain its Montreal Protocol obligations on HCFC phase-out and sustain the complete phase-out of controlled substances under Annex A and Annex B Group I and II since January 2010. It also implemented policies to meet its obligations for the first year of Kigali Amendment implementation. Public awareness activities were conducted including circulation of public awareness materials and the hosting of annual celebrations of World Ozone Day to ensure that ozone layer protection and related climate mitigation remains a priority among government agencies, industries and relevant stakeholders. The national ozone unit (NOU) worked closely with the World Bank and key stakeholders to advance project implementation of stage II of the HCFC phase-out management plan while contributing to a project implementation manual. The NOU oversaw the preparation of proposals for new stages and projects; and participated, whenever possible, in Montreal Protocol-related meetings. Finally, the NOU, on behalf of the Thai government, submitted on time, Article 7 data reports to the Ozone Secretariat and progress reports for country program implementation to the Multilateral Fund Secretariat.

Plan of action

3. Phase XI of the IS project aims to sustain the ODS phase-out achieved thus far and to maintain the momentum of HCFC phase-out and HFC phase-down. Under this phase, the NOU will: (i) continue the effective management of ODS phase-out activities to ensure sustainability; (ii) continue strengthening the capacity of the NOU and government agencies; (iii) support Thailand's HCFC phase-out implementation including through development of relevant policies and measures to ensure compliance with the consumption reduction targets; (iv) conduct public awareness activities to promote HCFC phase-out and raise awareness on HFCs; (v) support and oversee the preparation of new projects; (vi) build consensus on national HFC phase-down priorities amongst relevant industries; and (vii) support national and relevant agencies in terms of energy efficiency savings through manufacturing of greener products in air-conditioning and related industries. The IS project will support the Department of Industrial Works (DIW) to deploy new ways to coordinate and implement necessary actions and measures to ensure effective control of HCFC and HFC consumption in accordance with Montreal Protocol obligations. This will include activities related to the control of HCFC and HFC consumption in the relevant industries, allocation of import quotas to HCFC and HFC importers, monitoring import and export in close collaboration with the Customs Department, supporting technical assistance and building capacity of government agencies such as the Department of Skill Development and Office of Vocational Education Commission, supporting the Ministry of Energy in building awareness and pushing forward energy efficiency savings, as per the Kigali Amendment, in relevant national industries, and to conduct virtual workshops and public awareness activities through social media and other online channels to sustain public support for ozone protection efforts. Additionally, actions to reflect how gender mainstreaming is undertaken in Thailand's Montreal Protocol programme will continue, including recording and monitoring the gender balance in public awareness activities, encouraging a gender balance in industry and servicing sector outreach activities and training. A mechanism to systemize this data gathering is under consideration, as well as other qualitative information such as motivation of women to work in these sectors and challenges they may face. The DIW will also oversee the development of training material in the HPMP to ensure that it is gender responsive. The NOU will continue to promote gender equality in its hiring procedures and the gender aspect will be mainstreamed into the preparation of future activities.

Sustainability and risk assessment

4. Sustainability risk to the phase-out achievements reached by Thailand to date is rated as low based on a long track record of compliance and of in-kind support by the Government of Thailand to the NOU and Montreal Protocol implementation. The slower disbursement at times of the NOU budget is more of an indication of project processing aspects (as the IS funds flow to Thailand through a project grant agreement

with the World Bank) rather than of a lack of Montreal Protocol implementation activities, stakeholder engagement and public awareness. The DIW and its NOU have cultivated a robust relationship with key industry associations and as such, is very effective in soliciting industry responses, inputs and cooperation on import and other policy; and is preparing for the combined period of HFC phase-down and total HCFC phase-out, when the risks to sustainability may be somewhat higher.

Annexe II

POINTS DE VUE EXPRIMÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE RENOUVELLEMENT DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS SOUMIS À LA 96^e RÉUNION

Thaïlande

1. Le Comité exécutif a examiné le rapport soumis avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions (RI) pour la Thaïlande et a noté avec satisfaction les efforts déployés en avril 2024 pour préparer la mise en œuvre de l'amendement de Kigali et ratifier cet amendement, ainsi que pour instituer des mesures réglementaires visant à contrôler les importations de produits qui utilisent des HFC et à interdire l'établissement de nouvelles installations, ou l'élargissement d'installations existantes, qui fabriquent de tels produits. Le Comité a également pris note des efforts soutenus que la Thaïlande a déployés pour s'acquitter de ses obligations relatives à l'élimination accélérée des HCFC au titre de la phase II de son plan de gestion de l'élimination des HCFC, ainsi que de son engagement à mettre en œuvre efficacement les activités relatives au RI, notamment l'analyse et le suivi des données sur les importations de substances réglementées, la coordination des mesures de réduction de la consommation de HCFC dans les secteurs qui utilisent encore de telles substances et la sensibilisation du public à la protection de la couche d'ozone et du climat dans le cadre du Protocole de Montréal. Le Comité est donc convaincu qu'au cours des trois prochaines années, le gouvernement thaïlandais réussira pleinement à atteindre et à maintenir la réduction de 67,5 % de la consommation de HCFC ainsi que le gel de la consommation de HFC.
